



Le Conseil Municipal se réunira en séance publique

Le lundi 17 décembre 2018

à 18 heures 30

à l'Hôtel de Ville

SALLES DES MARIAGES

L'ordre du jour portera sur les questions suivantes :

1 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2018

2 - MOYENS GENERAUX ET FINANCES

2-1 PERSONNEL / ÉLUS

2-1 a) Création de postes et actualisation du tableau des effectifs (Rapporteur : Mr CHARPENTIER)

2-1 b) RIFSEEP (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) - Extension du dispositif aux agents contractuels de droit public (CDI) (Rapporteur : Mr CHARPENTIER)

2-1 c) Demande protection fonctionnelle pour Monsieur le Maire et Monsieur le 1^{er} Adjoint (propos et publication diffamatoires) (Rapporteur : Mme FROIDURE)

2-1 d) Demande protection fonctionnelle pour Monsieur le Maire et Monsieur le 1^{er} Adjoint (propos injurieux et diffamatoires) (Rapporteur : Mme FROIDURE)

2-1 e) Renouvellement de la convention d'adhésion à la mission d'inspection hygiène et sécurité / mise à disposition d'agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI) par le Centre de Gestion de l'Hérault - Autorisation de signature (Rapporteur : Mr CHARPENTIER)

2-2 FINANCES / MARCHES PUBLICS

2-2 a) Subvention exceptionnelle élèves lycée Victor Hugo pour le salon « Autonomic » à Toulouse (Rapporteur : Mr CHARPENTIER)

2-2 b) Subvention exceptionnelle pour le championnat de France de judo (Rapporteur : Mr CHARPENTIER)

2-2 c) Budget principal : décision modificative n° 3 (Rapporteur : Mr RICOME)

2-2 d) Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2019 (Rapporteur : Mr RICOME)

3 - URBANISME / AMENAGEMENT / PATRIMOINE / CULTURE

3-1) Mise en place d'installations et équipements sportifs : demandes de subvention à la Fédération Française de Foot (FFF) pour le foot amateur – à la Région et au Département (Rapporteur : Mr CHARPENTIER)

3-2) Mise en place d'une redevance d'occupation du domaine suite à l'implantation d'un nœud de raccordement optique (Rapporteur : Mr CHARPENTIER)

4 - INTERCOMMUNALITE

4-1) Report du transfert des compétences « eau » et « assainissement » à la Communauté de Communes du Pays de Lunel (Rapporteur : Mr CHARPENTIER)

5-COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CGCT

(Rapporteur : Mr CHARPENTIER)

6- QUESTIONS DIVERSES

Affiché le 11 décembre 2018

Le Maire

Jean CHARPENRIER

